

Page: 1/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 12.07.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Formaldehyde 4%, pH 7
- · Code du produit: 0645
- · Numéro d'enregistrement

Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, ou le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement.

- · UFI: P6D0-60PV-C00C-0824
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation

Chimiques pour la recherche, le développement, la fabrication, produit chimique de laboratoire pour analyse.

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Biosolve Chimie

20 Rue Roger Husson, 57260 Dieuze, France Tel: +33 3 878 675 80/81/82/83/84/85 Email: info@biosolvechimie.com

Biosolve B.V.

Leenderweg 78, 5555 CE Valkenswaard, the Netherlands.

Tel: +31-(0)40-2071300 *Fax:*+31-(0)40-2048537

Email: info@biosolve-chemicals.com

- · Service chargé des renseignements: Département de la sécurité du produit.
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Tel.:

02 41 48 21 21 **ANGERS** 05 56 96 40 80 **BORDEAUX** 0800 59 59 59 *LILLE* LYON04 72 11 69 11 *MARSEILLE* 04 91 75 25 25 **NANCY** 03 83 22 50 50 01 40 05 48 48 **PARIS** STRASBOURG 03 88 37 37 37 *TOULOUSE* 05 61 77 74 47

Pour les numéros de téléphone d'urgence des centres antipoison en Europe, se il vous plaît utiliser ce lien:

http://www.eapcct.org/

FR



Page : 2/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 12.07.2023

Nom du produit: Formaldehyde 4%, pH 7

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Muta. 2 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Carc. 1B H350 Peut provoquer le cancer.



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS07

CHSOS

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.

(suite page 3)



Page: 3/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 12.07.2023

Nom du produit: Formaldehyde 4%, pH 7

· vPvB: Non applicable.

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- CAS: 50-00-0 Formaldéhyde 2,5-10% EINECS: 200-001-8 Numéro index: 605-001-00-5 \bigcirc Muta. 2, H341; Carc. 1B, H350; \bigcirc Skin Corr. 1B, H314; \bigcirc Skin Sens. 1, H317 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H314: \bigcirc C ≥ 25% Skin Irrit. 2; H319: 5% ≤ \bigcirc C < 25% Skin Sens. 1; H317: \bigcirc Skin Sens. 1; H317:

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

FR

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.



Page: 4/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 12.07.2023

Nom du produit: Formaldehyde 4%, pH 7

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 50-00-0 Formaldéhyde

VLEP Valeur momentanée: 0,74 mg/m³, 0,6 ppm

Valeur à long terme: 0,37 0,5* mg/m³, 0,3 0,62* ppm

C1B, M2,*:jusqu'au 11.07.24 l'embaumement

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)



Page: 5/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 12.07.2023

Nom du produit: Formaldehyde 4%, pH 7

(suite de la page 4)

- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

• 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Liquide · Couleur: Incolore · Odeur: Aldéhydique

· Seuil olfactif: Pas de données disponibles 0 °C

· Point de fusion/point de congélation:

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 100 °C

· Inflammabilité Non applicable.

(suite page 6)



Page: 6/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 12.07.2023

Nom du produit: Formaldehyde 4%, pH 7

(suite de la page 5)

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:
 Supérieure:
 Pas de données disponibles
 Pas de données disponibles

· Point d'éclair Non applicable.

Température de décomposition:
 pH
 Pas de données disponibles
 Pas de données disponibles

· Viscosité:

• **Dynamique à 20 °C:** 0,952 mPas

· Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Pas de données disponibles

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

· Densité et/ou densité relative

• **Densité à 20 °C:** 1,02 g/cm³

Densité relative
 Densité de vapeur:
 Pas de données disponibles
 Pas de données disponibles

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité

• Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• *Propriétés explosives:* Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 4,0 %
Eau: 96,0 %
Teneur en substances solides: 0,0 %
Masse moléculaire 18,02 g/mol

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Pas de données disponibles

· Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant

(suite page 7)



Page: 7/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 12.07.2023

Nom du produit: Formaldehyde 4%, pH 7

(suite de la page 6)

· Liquides comburants

néant

· Matières solides comburantes

néant

· Peroxydes organiques

néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant

· Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 50-00-0 Formaldéhyde

Oral	LD50	>200 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	300 mg/kg (ATE)
In hala to ire	LC50/4 h	3 mg/l (ATE)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- · Cancérogénicité Peut provoquer le cancer.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)



Page: 8/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 12.07.2023

Nom du produit: Formaldehyde 4%, pH 7

(suite de la page 7)

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalo	ogue européen des déchets	 	
HP6	Toxicité aiguë		
HP7	Cancérogène		
HP11	Mutagène		

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

(suite page 9)



Page : 9/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 12.07.2023

Nom du produit: Formaldehyde 4%, pH 7

(suite de la page 8)

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non applicable.

· Directive 2012/18/UE

instruments de l'OMI

- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 28, 72
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Classification complémentaire selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II: Substance dangereuse cancérigène groupe III (dangereuse).

(suite page 10)



Page: 10/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 12.07.2023

Nom du produit: Formaldehyde 4%, pH 7

(suite de la page 9)

· Indications sur les restrictions de travail:

Le personnel ne doit pas être exposé aux substances dangereuses cancérigènes contenues dans cette préparation. Les autorités peuvent autoriser des exceptions dans des cas particuliers.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 Toxique par inhalation.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

· Service établissant la fiche technique: Product safety department

· Contact:

Austria German Vergiftungsinformations □zentrale 01 406 43 43 http://www.goeg.at/de/VIZ

Belgium French Centre antipoison 070 245 245 http://www.centreantipoisons.be

Dutch Antigif centrum 070 245 245 http://www.antigifcentrum.be

German Giftinformationszentrum 070 245 245 http://www.poisoncentre.be

Bulgaria* Bulgarian Токсикологични центрове 02 9154 411 https://pirogov.eu/bg

Croatia* Croatian Centar za kontrolu otrovanja +385 1 2348 342 https://www.imi.hr/en/jedinica/poison-control-centre

Czech Rep Czech Toxikologické informační středisko +420 224 91 92 93; +420 224 91 54 02 http://www.tis-cz.cz

Denmark Danish Giftlinien +45 8212 1212 https://www.bispebjerghospital.dk/giftlinien

Estonia Estonian Mürgistusteabekeskus 16662; +372 7943 794 https://www.16662.ee

Finland Finnish Myrkytystietokeskus 0800 147 111; +358 9 471 977 http://www.hus.fi/sairaanhoito/sairaanhoitopalvelut/myrkytystietokeskus/Sivut/default.aspx

France French Angers +33 2 41 48 21 21 http://www.centres-antipoison.net/angers/index.html

Bordeaux +33 5 56 96 40 80 http://www.centres-antipoison.net/bordeaux/index.html

Lille +33 0800 59 59 59 http://www.centres-antipoison.net/lille/index.html

Lyon +33 4 72 11 69 11 http://www.centres-antipoison.net/lyon/index.html

Marseille +33 4 91 75 25 25 http://www.centres-antipoison.net/marseille/index.html

Nancy +33 3 83 22 50 50 http://www.centres-antipoison.net/nancy/index.html

Paris +33 1 40 05 48 48 http://www.centres-antipoison.net/paris/index.html

Strasbourg +33 3 88 37 37 37 http://www.centres-antipoison.net/strasbourg/index.html

Toulouse +33 5 61 77 74 47 http://www.centres-antipoison.net/toulouse/index.html

Germany German Berlin +49 30 19240 https://giftnotruf.charite.de

Bonn +49 228 19240 http://www.gizbonn.de/index.php?id=272

Erfurt +49 361 730730 https://www.ggiz-erfurt.de/home.html

Freiburg +49 761 19240 https://www.uniklinik-freiburg.de/giftberatung.html

Göttingen +49 551 19240 https://www.giz-nord.de/cms/index.php

(suite page 11)



Page: 11/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 12.07.2023

Nom du produit: Formaldehyde 4%, pH 7

(suite de la page 10)

Homburg/Saar +49 6841 19240 http://www.uniklinikumsaarland.de/de/einrichtungen/kliniken_institute/kinder_und_jugendmedizin/informations und behandlungszentrum fuer vergiftungen des saarlandes

Mainz +49 6131 19240 http://www.giftinfo.uni-mainz.de/index.php?id=24807

München +49 89 19240 http://www.toxinfo.med.tum.de

Greece Greek κέντρο δηλητηριάσεων +30 213 200 9000 http://www.aglaiakyriakou.gr/; http://0317.syzefxis.gov.gr

Hungary Hungarian Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat +36 6 80 20 11 99; +36 06 1 476 6464 http://www.okbi.hu/page.php?trid=1&dz=103

Italy Italian Bergamo +39 800 88 33 00 http://www.asst-pg23.it/section/259/Tossicologia_-Centro antiveleni

Firenze +39 55 794 78 19 http://www.antiveleni.altervista.org

Milano +39 2 661 01 029 http://www.centroantiveleni.org

Pavia +39 382 244 44 http://www-3.unipv.it/reumatologia-tossicologia/cav

Napoli +39 81 747 28 70

Foggia +39 881 732 326

 $Roma + 39\ 6\ 685\ 93\ 726\ / + 39\ 6\ 499\ 78\ 000\ / + 39\ 6\ 305\ 43\ 43 http://www.corso-primo-soccorso-roma.it/centri <math>\square$ antiveleno-lazio.html

 $Ireland\ English\ Poisons\ information\ Centre\ of\ Ireland\ +353\ 1\ 809\ 21\ 66\ http://www.poisons.ie/Public$

Latvia* Latvian Saindēšanās informācijas centri +371 670 00 610 https://www.aslimnica.lv/lv

Russian Латвия +371 67000610 https://www.aslimnica.lv/lv

Lithuania Lithuanian Apsinuodijimų informacijos biuras + 370 5 236 20 52 http://www.apsinuodijau.lt Luxembourg German Giftinformationszentrum +49 800 255 00 http://www.poisoncentre.be

French Centre antipoison +352 800 255 00 http://www.centreantipoisons.be

Netherlands Dutch 31 (0)88 755 8 https://www.productnotificatie.nl

Norway Norwegian Giftinformasjonen +47 22 59 13 00 https://helsenorge.no/Giftinformasjon

Poland Polish Kraków +48 12 411 99 99 http://www.oit.cm.uj.edu.pl

Gdansk +48 58 682 04 04 http://www.pctox.pl/news.php

Poznań +48 61 847 69 46 http://www.raszeja.poznan.pl/oddzialy/oddzial□toksykologiczny Warszawa +48 607 218 174 okzit@burdpi.pol.pl

Portugal Portuguese Centro de Informação Antivenenos +351 808 250 143 http://www.inem.pt Romania Romanian CNMRMC +40 213 183 606 infotox@insp.gov.ro

Spitalul Clinic de Urgenta Bucuresti +40 215 992 300 int. 291

spital@urgentafloreasca.ro

Spitalul Clinic Judetean de Urgenta Targu Mures +40 265.212.111

secretariat@spitjudms.ro

Russia Russian Горячая линия Министерства здравоохранения +7 495 628 4453; +7 495 627 2944 http://rospotrebnadzor.ru

Serbia Serbian Nacionalni centar za kontrolu trovanja +381 11 3608 440 http://www.vma.mod.gov.rs/sr-lat/specijalnosti/centri/nacionalni-centar-za-kontrolu-trovanja

(suite page 12)



Page: 12/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 12.07.2023

Nom du produit: Formaldehyde 4%, pH 7

(suite de la page 11)

 $Sweden\ Swedish\ Giftin formation scentral en\ +46\ 10\ 456\ 6700\ https://giftin formation.se$

Switzerland German Giftinformationszentrum 145 http://toxinfo.ch

French Centre antipoison 145 http://toxinfo.ch

Italian Centro Antiveleni 145 http://toxinfo.ch

United Kingdom English NHS Helpline 111 NHS Helpline - England and Wales: http://www.nhs.uk/ NHSEngland/AboutNHSservices/Emergencyandurgentcareservices/Pages/NHS-111.aspx

- · Date de la version précédente: 27.12.2021
- · Numéro de la version précédente: 4
- · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

 $LC 50: Lethal\ concentration,\ 50\ percent$

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2

Carc. 1B: Cancérogénicité – Catégorie 1B

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR